

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 6 mars 2023

Courriers :

Thoissey Esvs : rencontre S.F. à 8 D1 du 12 mars à **11h30 stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE.**

Bettant Js : demande report rencontre S.F. à 8 D2 du 12 mars **au 19 mars 14H30.**

Valserine Fc : donne son accord pour rencontre S.F. à 8 D2 **au 19 mars.**

Ain Sud Foot : rencontre u15F du 11 mars à **15h30 au Forum des Sports à ST MAURICE de BEYNOST.**

Misérieux Trévoux As : accord pour rencontre U15F à 15h30.

Tour de cadrage le 18 ou 19 mars 2023 - tirage lundi 6 mars.

Bressans Fc – Attignat As et Bettant Js – Priay Fc

Aux clubs de s'entendre pour jouer leur rencontre avant le 9 avril.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET